

## **Marché à procédure adaptée selon l'article 28 du CMP**

### **Règlement de la consultation – cahier des charges**

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE LAURAC-EN-VIVARAIS  
Mairie - Rue Frère Serdieu 07110 Laurac-en-Vivaraïs  
Tél. 04.75.36.83.19  
Adresse mail :mairie.laurac@wanadoo.fr

Lieu d'exécution : Commune de Laurac-en-Vivaraïs

Date prévisionnelle de la mission : Septembre 2014

#### **Objet : Inventaire des chemins ruraux**

La commune de Laurac-en-vivaraïs souhaite lancer un inventaire de ses chemins ruraux afin d'aboutir à un document classant et définissant le statut juridique des différents chemins de la commune.

Dans le but d'encadrer ce classement, le bureau d'étude devra accompagner la commune et /ou la commission municipale en charge de ce dossier jusqu'à l'approbation définitive du classement des chemins ruraux après enquête publique.

Les principales missions comprennent :

- réalisation d'un document graphique –informatique reprenant les différentes voies de la commune
- identifications des voies non classés dans le domaine public
- animation des réunions du groupe de travail municipal
- présentation des outils de travail : photo aérienne, cadastre
- définition et proposition d'une méthodologie de travail
- identification des chemins ruraux, dénominations, problèmes fonciers.
- élaboration du dossier qui sera soumis à enquête publique : fourniture des plans et tableaux sur supports papiers et informatiques (3 exemplaires de chaque), assistance à la rédaction du projet de délibération.
- adaptations éventuelles suite à enquête publique

Le prestataire peut proposer en option des prestations supplémentaires : contrôle des positions des chemins, cohérence par rapport aux documents cadastraux ...

Les prix sont fermes et non révisables.

Le prix proposé par le prestataire devra comprendre l'ensemble des postes liés à cette étude : frais de déplacements, reprographie de documents ....

Afin de dimensionner sa proposition, le prestataire peut prendre contact avec la mairie de Laurac-en-vivaraïs aux heures d'ouverture des bureaux : 04.75.36.83.19 pour consulter les documents existants.

Renseignements : Johan DELEUZE – Mairie de Laurac-en-Vivaraïs – 04.75.36.83.19.

La proposition devra parvenir à la Mairie de Laurac-en-Vivaraïs - rue frère Serdieu 07110 Laurac-en-Vivaraïs, soit par remise en main propre contre récépissé soit par envoi postal avant le samedi 21/06/2014 à 11h00.

La proposition devra être accompagnée d'une note méthodologique et d'un calendrier prévisionnel de réalisation.

La commune de Laurac-en-Vivarais se réserve le droit d'auditionner les candidats.  
Le choix du candidat sera fait selon les critères pondérés suivants :

- Prix 70%
- Note méthodologique : 30%

Les offres des prestataires sont valables durant 120 jours.

La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à cette prestation.

**Date d'envoi de la présente consultation : 06/06/2014**

Affichage : site Internet : [www.lauracenvivarais.fr](http://www.lauracenvivarais.fr) - mairie de Laurac-en-Vivarais

Ce document comporte deux pages.

Laurac, le 06 juin 2014

Le Maire,

NURY Didier.